Département : CREUSE Canton : LA SOUTERRAINE Commune : LA SOUTERRAINE



### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

#### Séance du 19 décembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le dix-neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du treize décembre deux mille vingt trois, sous la présidence de Monsieur LEJEUNE, Maire.

<u>Présents</u>: MM LEJEUNE, FILLOUX, LUGUET, DELANNE, NADAUD-MONTAGNAC, AUDOUSSET, MOUTAUD, VITTE, AUCLAIR-DECOURSIER, VIARD, CASTILLE, MARTIN, KERSKENS, RIGAUD, GUERET, OMONT, BORIE, VINCENT, JOFFRE, LAVAUD, VIRAVAUD, ALLARD, LEROY.

formant la majorité des membres en exercice.

### Procurations:

Madame Martine BIENVENU a donné pouvoir à Monsieur Bernard AUDOUSSET Madame Nathalie DONY a donné pouvoir à Madame Sophie GUERET Monsieur Régis MATHIEU a donné pouvoir à Monsieur Julien DELANNE Monsieur Romain VALADOUR a donné pouvoir à Monsieur Victorien VINCENT Madame Mégane LEPINE a donné pouvoir à Monsieur Etienne LEJEUNE Madame Brigitte JAMMOT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude JOFFRE

Madame M. Hélène VIRAVAUD est désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice :	29	Votes pour : 29
Nombre de membres présents et représentés :	23 + 6	Votes contre : 0
Nombre de suffrages exprimés :	29	Abstention : 0

# <u>Objet</u> : Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2024

Il est proposé, conformément à la loi n°88-13 du 5 janvier 1988 portant amélioration de la décentralisation, de donner autorisation au Maire pour engager, liquider et mandater avant le vote du Budget 2024 les dépenses d'investissement suivantes qui représentent au maximum le quart du budget mandaté en 2023 :

### Budget principal

o Immobilisations incorporelles

Chapitre 20 **3 405 €**Chapitre 204 8 406 **€** 

Chapitre 204 8 406 Immobilisations corporelles

Chapitre 21 15 762 €

Lange to the state of the state

o Immobilisations en cours

Chapitre 23 **344 054 €** 

## - Budget Assainissement

o Immobilisations corporelles

Chapitre 21

4 606 €

Immobilisations en cours
 Chapitre 23
 2 955 €

### - Budget Eau

o Immobilisations en cours

Chapitre 23

285 267 €

Sens du vote :

Adoption ⊠

Rejet □

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le vingt décembre deux mille vingt trois

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20231219-2023-136-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2023 Publication : 21/12/2023 Le Maire,
Etienne LEJEUNE